

La justice US déboute les victimes de l'apartheid

Les plaintes contre les multinationales, dont l'UBS et le Credit Suisse, accusées d'avoir soutenu l'ancien régime sud-africain, ont été rejetées. Recours prévu.

Un juge fédéral du district de New York a rejeté hier les plaintes civiles des victimes de l'apartheid contre des multinationales accusées d'avoir soutenu l'ancien régime sud-africain. Vingt-trois banques et entreprises étaient visées, parmi lesquelles l'UBS et le Credit Suisse Group. Les plaignants accusaient ces sociétés de complicité dans les crimes commis par le régime ségrégationniste. De passage à Genève en septembre dernier, l'avocat sud-africain Charles Abrahams avait expliqué: «Dans les années 80, les banques suisses sont venues au secours du régime de l'apartheid.» Selon lui, Pretoria était alors coupé des canaux de la finance internationale et n'aurait pas pu tenir longtemps.

Fujitsu et IBM sont pour leur part accusés d'avoir fourni la technologie nécessaire pour contrôler, fichier et réprimer la population noire. Quant aux compagnies pétrolières (Shell, Exxon, BP, Total-Elf-Fina, entre autres), il leur est reproché d'avoir violé l'embargo international en vigueur à l'époque.

Suite de l'article du Courrier

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le dimanche 5 décembre 2004

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/5047-justice-us-deboute-les-victimes-1039apartheid.html>